

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

RÉUNION DU VENDREDI 23 FEVRIER 2007 – 18h30

DOCUMENT A AFFICHER ET A CONSERVER EN MAIRIE

Etaient présents

Sous la présidence de Monsieur Alain VASSELLE.

Délégués avec voix délibérative :

Délégués Titulaires : B. BOULANGER (Ansauvillers) ; M. BILLARD (Bacouël) ; L. TRIBOUT (Beauvoir) ; V. LOISEL (Bonvillers) ; J. COTEL, J. CAUWEL, JL . MIONNET, C. MARCOTTE, R. DUAUT, J. DAIX (Breteuil) ; T. VANDEPUTTE (Broyes) ; S. DEROGY (Esquennoy) ; J. FEUILLET (Fléchy) ; J. ROBERT (Gouy les Groseillers) ; F. SENCE (La Hérelle) ; B. DEGUEHEGNY (Plainville) ; M. GUILLUY (Rouvroy les Merles) ; R. LECLAIRE (Tartigny) ; JP. POSTEL (Troussencourt) ; M. DESJARDINS (Abbeville St Lucien) ; M. LEVIEILLE (Campremy) ; D. LEQUIEN, M. DOUVVIN (Froissy) ; JP. RANDOLET, J.M. DAIX (Hardivillers) ; G. LEVOIR (Maisoncelle Tuilerie) ; J.F. BOYENVAL (Montreuil/Brèche) ; D. GAUDEFROY (Puy la Vallée) ; C. LE COUTEULX (St André Farivillers) ; A. GOZET (Thieux) ; MUYL (Oroër).

Délégués Suppléants : L.A. DELACHAUSSEE Chepoix) ; R. PARIZE (Vendeuil-Caply) ; J.P. NIGRO (La Neuville Saint Pierre) ; L. BUENO (Ste Eusoye).

Etaient présents sans voix délibérative : J.L. PHILIPPON (La Hérelle) ; C. SABBAGH (Abbeville St Lucien) ; P. BOUTTERIN (Maisoncelle Tuilerie) ; D. DOUAY (Puy-la-Vallée) ; Ph. DUBOIS (Thieux).

Etaient excusés : E. FONGUEUSE, P. DEFFONTAINES (Breteuil) ; D. DUFLOS, A. BROUAYE (Mesnil St Firmin) ; G. DURANT (La Neuville St Pierre) ; J.P. MATROT (Noyers St Martin).

Assistaient également

Monsieur Jean-François VERSCHAE, chargé de mission

Mlles Sandrine COLIN, assistante administrative

Esclarmonde MONTEIL, conservatrice Musée Archéologique

1 – DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Cf document transmis avec la convocation.

DGF : Monsieur VASSELLE rappelle que le coefficient d'intégration fiscale (CIF), qui sert de base au calcul de la DGF, est influencé par la fiscalité des communes, des SIVOM et des EPCI de même catégorie que la CCVBN.

Ce dispositif vise à encourager les transferts de compétences pour maintenir la progression de la DGF.

Monsieur VASSELLE indique que l'idée de transférer une partie, voire la totalité, des compétences des SIVOM n'a pas été abandonnée. De nouvelles réunions en ce sens seront programmées.

Monsieur COTEL informe que lors de la réunion de Bureau a été émise l'hypothèse d'une prise de compétence eau/assainissement.

Monsieur VASSELLE souligne en effet que Monsieur le Sous-Préfet, lors de l'Assemblée Générale de l'Amicale des Maires du Canton de Froissy, a confirmé la position de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN), à savoir que pour pouvoir bénéficier des aides financières de l'AESN, les projets prioritaires seront ceux inscrits dans une démarche collective.

Par ailleurs, s'il y avait le souhait de péréquater le prix de l'eau sur l'ensemble du territoire, il faudrait que la CCVBN se dote de la compétence "gestion des puits de captage", mais cela ne se ferait pas sans difficulté, d'une part en raison des périmètres d'intervention des différents syndicats d'eau et d'autre part, car les communes n'ont pas engagé le même montant de dépenses pour entretenir leur réseau.

Monsieur COTEL rappelle qu'en 1996 la commune de Breteuil avait proposé que la CCVBN prenne cette compétence. Aujourd'hui, plusieurs communes (Ste Eusoye, Fléchy, Mesnil St Firmin, Paillart) se sont engagées dans des travaux d'assainissement et ont fait des efforts financiers importants.

Monsieur TRIBOUT estime en effet que les communes ne partent pas du même point. Monsieur TRIBOUT estime que le concours financier de l'AESN est loin d'être acquis, d'autant plus pour les communes classées "peu prioritaires".

Monsieur VASSELLE précise qu'une telle prise de compétence ne pourra se faire sans une étude juridique et financière approfondie.

Déchets ménagers : Monsieur VASSELLE rappelle que le barème de la REOM 2007 a été voté le 15 décembre dernier. Poursuite de la réflexion sur le redevance incitative.

En juin, lancement de la consultation pour le marché de collecte OM et EM.

La cotisation au Symove progresse pour anticiper le financement du Centre de Valorisation Energétique. Monsieur VASSELLE demandera à Madame Nadège Lefèvre de venir présenter le projet quand celui-ci sera entièrement finalisé.

Une action de communication sur le tri à l'échelle du Symove est en cours de préparation.

Compactage des bennes : intérêt financier global mais limité sur la déchetterie de Froissy, mais intérêt incontestable en matière de sécurité des agents.

Au vu de la fréquentation sans cesse croissante, nécessité d'étendre la déchetterie de Breteuil (étude en 2007).

Parc de la Belle Assise :

Monsieur VASSELLE indique que le compte administratif du Parc fait apparaître un déficit provisoire dû au retard pris dans la commercialisation des terrains, notamment dans le cadre du protocole d'accord signé avec la Sté Launet, qui devrait connaître un aboutissement en 2007, le projet ayant été bloqué pour des raisons administratives et réglementaires.

Monsieur CAUWEL précise que la Sté Launet a en effet déposé un permis de construire qui a été bloqué par la DRIRE. Suite à une réunion organisée en Préfecture et à la lecture des jurisprudences, la DRIRE devrait lever ses réserves et toutes les autorisations devraient être obtenues pour cet été.

La CCVBN est par ailleurs en contact avec d'autres investisseurs; d'où la nécessité de lancer un dossier de DUP.

Etablissement Public Foncier Local : le CGO a créé un EPFL qui, si la CCVBN adhère, pourrait prendre en charge les acquisitions foncières.

Pour adhérer, la CCVBN devra se doter de la compétence ZAC. En effet, même si la CCVBN a d'ores et déjà utilisé cet outil juridique qu'est une ZAC, le terme en lui-même n'apparaît pas dans les statuts.

BIL : Etude financière et fiscale pour faire suite au souhait des locataires d'acheter le bâtiment.

FISAC : En collaboration avec la Cté de Communes de la Picardie Verte et la commune de Bresles.

Monsieur VASSELLE souligne que les crédits ouverts en 2006 sur cette ligne ont permis de rémunérer l'agent employé pour monter le dossier Pôle d'Excellence Rurale.

Même si le dossier de la CCVBN n'a pas été retenu, le travail fourni pourra servir dans le cadre d'un autre financement, notamment européen.

Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF) : le Conseil d'Administration de la MEF a adopté son budget, lequel comprend la construction du siège à Beauvais et le fonctionnement des antennes, notamment à Breteuil.

Coût pour la CCVBN : 3500 €.

Relais des Services Publics (RSP) : Monsieur COTEL a suggéré de regrouper en un même lieu (les anciens locaux de la DDE) la MEF, le RSP et la Maison du Département.

Des aides au fonctionnement sont possibles (cf document transmis avec la convocation).

Monsieur VASSELLE souhaite qu'une réflexion identique soit engagée sur Froissy. Une réunion est programmée avec les services de la Sous-Préfecture le 16 mars prochain.

Monsieur VASSELLE déplore qu'il soit demandé à nouveau aux collectivités locales d'intervenir dans des domaines de compétences de l'Etat.

Gîte de groupes : en 2007, inscription des crédits pour une première phase de maîtrise d'œuvre. Décalage du projet en raison des difficultés à boucler la programmation FRAPP. Des visites de gîtes seront organisées au mois d'avril.

Chaudière bois : en attente de l'étude complémentaire confiée à Energico pour la mise en place d'un réseau de chaleur.

Visite de la chaufferie bois d'Alençon.

Développement durable : les 14 et 15 mai sera présenté aux collégiens le film-documentaire d'Al Gore 'Une vérité qui dérange'. Cette projection sera suivie d'un débat auquel participeront les Ateliers de la Bergerette, l'ADEME et Monsieur Grimaud.

Dans les cadre des Semaines Régionales de l'Environnement, organisation d'un salon des énergies renouvelables avec des fabricants de panneaux solaires, des distributeurs de récupérateurs d'eau de pluie...

Etude d'un projet de méthanisation.

Pose de panneaux solaires photovoltaïques sur le toit des déchetteries de Breteuil et Froissy.

Recrutement d'un agent : Monsieur COTEL suggère que pour ce type d'opérations spécifiques, un recrutement commun avec une autre Cté de Communes, voire par le Pays du Grand Beauvaisis, soit mis en place.

Zone de Développement Eolien (ZDE) : à ce jour, 12 communes ont délibéré favorablement.

Suite à une intervention de Monsieur GOZET, Monsieur VASSELLE précise que la mise en place d'une TP éoliennes n'est pas à l'ordre du jour.

NTIC \ Picardie en Ligne : accord de principe pour que la CCVBN porte l'opération "Picardie en Ligne 2" si la CCC ne veut pas suivre au niveau du SMOP.

Communication : Monsieur VASSELLE insiste sur la nécessité de communiquer, d'informer régulièrement les habitants de la CCVBN.

Locaux de la CCVBN : Poursuite de la réflexion sur les besoins et la localisation. Monsieur VASSELLE suggère de se rapprocher de la SA HLM pour l'établissement d'un avant-projet.

2 – PARC DE LA BELLE ASSISE

2.1 Travaux de viabilisation

Travaux de voirie et réseaux divers desservant la parcelle située à droite du rond-point intérieur du Parc (présentation faite en Conseil).

2.2 Commercialisation

Hygena : Signature de l'acte de vente fin février ou début mars. PC déposé en cours d'instruction. Les travaux pourraient commencer dès mars – avril. Hygena souhaite démarrer son activité en juillet-août prochain.

Protocole Launet : cf supra.

3 – PISCINE

3.1 Avancement des travaux

Présentation en Conseil Communautaire. Retard dans les travaux. Date de réception recalée au 26 avril. Ouverture avant l'été.

3.2 Avenants aux marchés de travaux

Maîtrise d'œuvre

Montant marché initial (valeur octobre 2003)	583 233,28 € HT
Prolongation de la mission : 3 750 € / mois x 4 mois	15 000,00 € HT
Mission OPC	39 600,00 € HT
Nouveau montant marché	637 833,28 € HT

Assistance Maîtrise d'Ouvrage

Montant marché initial	68 000,00 € HT
Prolongation de la mission	18 000,00 € HT
Nouveau montant marché	86 000,00 € HT

Contrôle Technique

Montant marché initial	20 300,00 € HT
Passage en mode de gestion "grand projet"	1 753,04 € HT
Nouveau montant marché	22 053,04 € HT

Coordination SPS

Montant marché initial	11 880,00 € HT
Prolongation de la mission : 6 mois x 612,95 € HT	3 677,70 € HT
Nouveau montant marché	15 557,70 € HT

Lot 1 - RAMERY

Suite à protocole d'accord	
Montant marché initial	1 449 738,14 € HT
Avenant 1 (pose hublots)	26 600,00 € HT
Avenant 2 (transfo)	68 858,78 € HT
Avenant 3 (protocole)	61 039,48 € HT
Nouveau montant marché	1 606 236,40 € HT

Lot 18 - ISS Espaces verts

Fourniture et pose d'une clôture pare-ballons	
Montant marché initial	83 761,93 € HT
Avenant 1 (pare ballons)	10 900,00 € HT
Nouveau montant marché	94 661,93 € HT

Le Conseil Communautaire AUTORISE Monsieur le Président à signer lesdits avenants.

4 – DÉCHETS MÉNAGERS / REOM

Le Conseil Communautaire AUTORISE les oppositions à tiers détenteurs.

5 – MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE

5.1 Projet Musée

Remise de l'APD le 14 février. Notification de rejet en raison du dépassement de l'enveloppe prévisionnelle.

Le Conseil Communautaire AUTORISE Monsieur COTEL à signer l'acte d'échange de terrain avec M. et Mme KASTELYN. Les frais d'acte seront à la charge de la Cté de Communes.

5.2 Service des Publics – Activités 2007

En 2006, les activités ont concerné 2797 enfants ou jeunes, et pour la première fois des activités ont été proposées aux adultes. Le musée proposera dès les vacances de février des activités enfants dans les communes volontaires, comme Mory-Moncrux.

Edition 2007 des "Théâtrales" de Vendeuil-Caply : stage pour les professeurs au Collège Compère Morel en lien avec le Rectorat, le 23 février. Représentation le 8 juin en journée par les collégiens sur le thème "Dieux et Déesses dans l'antiquité". Eventuellement, représentation de "Circé" par la troupe Demodocos, spécialisée dans le théâtre antique, cela implique un budget de 2000€ environ, mais des subventions de la DRAC sont possibles.

5.3 Restauration objets

Il faut poursuivre la restauration des objets métalliques pour pouvoir les présenter au public dans de bonnes conditions lors de l'ouverture du musée. Le devis de l'IRRAP pour le nettoyage et la consolidation des 12 objets les plus importants est de 10 800€. Le dossier sera présenté au FRAR pour obtenir des subventions d'au moins 50% du montant.

6 – TOURISME

Le Conseil Communautaire AUTORISE Monsieur le Président à signer deux conventions avec l'Office de Tourisme de la Picardie Verte et ses Vallées pour la promotion touristique du territoire et l'animation de la Maison du Serger.

7 – PAYS

La programmation FRAPP est actuellement revue. Elle sera soumise au vote lors du Conseil du mois de mars.

8 – QUESTIONS DIVERSES